Multiples réactions sur les restrictions à la messe tridentine

Article rédigé par Le Salon Beige, le 14 juin 2021

Retrouvez ci-dessous la Réaction du cardinal Joseph Zen, évêque émérite d'Hong-Kong.

J'ai lu dans les journaux des nouvelles assez inquiétantes concernant d'éventuelles restrictions à la célébration de la messe tridentine (ce que nous appelons aujourd'hui la forme extraordinaire du rite romain).

Je tiens à préciser que je ne peux pas être considéré comme un extrémiste de cette forme liturgique et que j'ai travaillé activement, en tant que prêtre et en tant qu'évêque, pour la réforme liturgique après Vatican II, en essayant également de limiter les excès et les abus, qui n'ont malheureusement pas manqué dans mon diocèse. On ne m'accusera donc pas de facétie. Mais je ne peux pas nier, d'après mon expérience à Hong Kong, tout le bien qui a découlé du motu proprio Summorum Pontificum et de la célébration de la Messe tridentine. Il y a ici un groupe fidèle qui, depuis des décennies, participe à cette forme qui nous vient des richesses liturgiques de notre Tradition, un groupe qui n'a jamais créé de problèmes pour le diocèse et dont les participants n'ont jamais remis en question la légitimité de la Messe renouvelée. Dans la communauté qui participe à la forme extraordinaire à Hong Kong, sont passés de nombreux jeunes qui, à travers cette messe, ont redécouvert le sens de l'adoration et de la révérence que nous devons à Dieu, notre Créateur.

J'ai travaillé pour la réforme liturgique, comme je l'ai dit, mais je ne peux pas oublier la messe de mon enfance, je ne peux pas oublier quand, enfant à Shanghai, mon père, un fervent catholique, m'emmenait à la messe tous les jours et le dimanche, il me faisait assister à cinq messes! J'ai ressenti une telle révérence, j'étais tellement fasciné (et je le suis toujours!) par la beauté du chant grégorien, que je pense que cette expérience a nourri ma vocation au sacerdoce, comme elle l'a fait pour tant d'autres. Je me souviens des nombreux fidèles chinois (et je ne pense pas qu'ils connaissaient tous le latin...) participant à ces cérémonies liturgiques avec beaucoup d'enthousiasme, tout comme je peux maintenant en témoigner dans la communauté qui participe à la Messe tridentine à Hong Kong.

La Messe tridentine ne divise pas ; au contraire, elle nous unit à nos frères et sœurs de tous les âges, aux saints et aux martyrs de tous les temps, à ceux qui ont lutté pour leur foi et qui ont trouvé en elle une nourriture spirituelle inépuisable.

Réaction du cardinal Müller, préfet émérite de la Congrégation pour la doctrine de la Foi :

Benoît XVI a agi avec beaucoup de sagesse lorsqu'il a fait une bonne réconciliation de ces tendances. On ne peut pas agir avec autoritarisme maintenant, en introduisant des interdits, il faut de la prudence et du respect pour les groupes et les personnes qui veulent célébrer la Sainte Messe avec le rite adopté jusqu'à Jean XXIII, sans créer de nouvelles tensions.

Extrait de la <u>réaction</u> de Mgr Carlo Maria Viganò :

[...] Le modus operandi des Novateurs apparaît une fois de plus dans cette opération contre le Motu Proprio : d'abord, certains des adversaires les plus fanatiques de la liturgie traditionnelle lancent comme une provocation l'abrogation de Summorum Pontificum en définissant l'ancienne messe comme "source de division"; ensuite, la Congrégation pour la doctrine de la foi demande aux Ordinaires de répondre à un questionnaire dont les réponses sont pratiquement préformatées (la carrière de l'évêque dépend de la manière dont il ira avec ce qu'il rapportera au Saint-Siège, car le contenu du questionnaire sera également connu de la Congrégation des évêques); puis, négligemment, lors d'une réunion à huis clos avec des membres de l'épiscopat italien, Bergoglio se dit préoccupé par les séminaristes "qui semblaient bons, mais rigides" et par la diffusion de la liturgie traditionnelle, répétant toujours que la réforme liturgique conciliaire est irréversible ; de plus, il nomme comme Préfet du Culte Divin un ennemi juré du Vetus Ordo, pour être un allié dans l'application des éventuelles restrictions ; enfin, nous apprenons que les Cardinaux Parolin et Ouellet sont parmi les premiers à vouloir ce redimensionnement du Motu Proprio : cela conduit évidemment les prélats "conservateurs" à se précipiter sur la défense du régime actuel de coexistence des deux formes ordinaire et extraordinaire, donnant à François l'occasion de se montrer comme un modérateur prudent des deux courants opposés et conduisant "seulement" à une limitation de Summorum Pontificum au lieu de son abrogation totale. Ce qui – comme nous le savons – était exactement ce qu'il avait prévu de faire dès le début de l'opération.

Quel que soit le résultat final, le *deus ex machina* de cette pièce prévisible est et reste Bergoglio, prêt à s'attribuer le mérite d'un geste d'indulgence envers les conservateurs, ainsi qu'à se décharger de la responsabilité d'une application restrictive sur le nouveau préfet, Mgr Arthur Roche et ses sbires. Ainsi, en cas de protestation chorale des fidèles et de réaction désordonnée du Préfet ou d'autres prélats, on profitera à nouveau de l'affrontement entre progressistes et traditionalistes pour affirmer, en disposant alors d'excellents arguments, que la coexistence des deux formes du rite romain conduit à des divisions dans l'Église et qu'il est donc plus prudent de revenir à la *pax montiniana*, c'est-à-dire à la proscription totale de la messe de toujours.

J'exhorte mes Confrères dans l'épiscopat, prêtres et laïcs, à défendre énergiquement leur droit à la liturgie catholique, solennellement sanctionnée par la bulle *Quo primum* de saint Pie V; et à défendre avec elle la Sainte Église et la Papauté, l'une et l'autre exposées au discrédit et au ridicule par les Pasteurs eux-mêmes. La question du Motu Proprio n'est pas du tout négociable, car en lui est réaffirmée la légitimité d'un rite jamais abrogé ni abrogeable. De plus, outre les dommages certains que ces nouveautés fumeuses vont causer aux âmes et l'avantage certain qui sera donné au Diable et à ses serviteurs, il y a de la part de Bergoglio un manque de respect inconvenant à l'égard de Benoît XVI, toujours vivant. Il doit savoir que l'autorité que le Pontife Romain exerce sur l'Église est celle de Vicaire, et que le pouvoir qu'il détient vient de Notre Seigneur Jésus-Christ, unique Tête du Corps Mystique : abuser de l'autorité apostolique et du pouvoir des Saintes Clés dans un but opposé à celui pour lequel elles ont été instituées par le Seigneur est une offense sans précédent à la Majesté de Dieu, un déshonneur pour l'Église et une faute dont il devra répondre devant Celui dont il est le Vicaire. Et celui qui refuse le titre de Vicaire du Christ doit savoir qu'avec lui, la légitimité de son autorité est également perdue.

Il n'est pas acceptable que l'autorité suprême de l'Église se permette d'annuler, dans une troublante opération de *cancel culture* en matière religieuse, l'héritage qu'elle a reçu de ses Pères ; il n'est pas non plus admissible de considérer hors de l'Église ceux qui ne sont pas disposés à accepter la privation de la Messe et des Sacrements célébrés sous la forme qui a forgé près de deux mille ans de saints. L'Église n'est pas une entreprise dans laquelle le département marketing décide de supprimer les anciens produits du catalogue et d'en proposer de nouveaux, en fonction des demandes de la clientèle. Il a déjà été douloureux d'imposer par la force aux prêtres et aux fidèles la révolution liturgique, au nom de l'obéissance au Concile, en leur arrachant l'âme même de la vie chrétienne pour la remplacer par un rite que le maçon Bugnini avait copié du *Book of Common Prayer* de Cranmer. Cet abus, partiellement réparé par Benoît XVI avec le Motu Proprio, ne peut en aucun cas se répéter maintenant, en présence d'éléments qui sont tous largement en faveur de la